

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 34

COMTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'échec piteux et ridicule de la grande « Journée de lutte » décidée par les communistes pour le 25 février. Les « masses » françaises sont trop intelligentes pour se livrer à ces exploités de la misère populaire. — Pour le rapprochement franco-allemand.

Ah ! nous devions en voir de terribles le 25 février ! C'était la date marquée par les grands chefs du bolchevisme français, — si je puis ainsi dire ! — pour la « lutte finale ». Leurs « masses » allaient se ruer à l'assaut de la « forteresse capitaliste » et la journée s'acheverait dans le « grand Soir ». On n'a rien vu du tout, sinon la fine silhouette du préfet de police, se profilant sur le mur. Elle a suffi pour empêcher les croquemaites de sortir de leurs boîtes... Les communistes proposaient aux travailleurs de protester contre le chômage en chômant et d'ajouter à la privation subie un manque à gagner volontaire.

Ne cherchez pas à comprendre quel profit ils auraient retiré de ce mal supplémentaire. Ce serait déplacer la question en supposant que les communistes recherchent le bien des ouvriers. Il n'existe aucun rapport entre l'intérêt de ce parti et celui des travailleurs.

Où plutôt ils sont en opposition directe. Il n'y a ni paradoxe, ni exagération à dire que le communisme ne peut grandir que sur l'abaissement du peuple et qu'il a besoin pour prospérer que les travailleurs soient malheureux. Ces révolutionnaires sont les plus féroces exploités de la misère populaire d'où ils tirent richesse et puissance. Tous leurs vœux et tous leurs efforts tendent à aggraver le chômage contre quoi ils feignent mensongèrement de protester.

Le premier but du fameux « dumping » russe n'est-il pas de ralentir, de paralyser, de ruiner dans les pays européens commerce et industrie ; c'est-à-dire, en fait, de généraliser le chômage ? Ces défenseurs du prolétariat comptent faire des révolutionnaires en faisant des misérables. L'Humanité n'a pas cessé, pendant un mois, de poursuivre une campagne d'excitation, mais il convient de remarquer que les excités se gardent de pratiquer eux-mêmes les conseils qu'ils donnent aux autres. Ni Florimond le Défroqué, ni Thorez le boxeur, ni Marcel Cachin le lacrymatoire, ni aucun de ces lascars n'est descendu dans la rue où ils poussaient les prolétaires. Ils ne risquent pas pour si peu leur précieuse peau. Ils sont de ces « dirigeants » qui dirigent les attaques de leur confortable bureau et mettent leur P. C. aussi loin que possible du front et des coups.

Bon pour les pauvres bougres auxquels ils essaient de bourrer le crâne, d'affronter les bagarres. Mais ceux-ci semblent avoir débiné le truc. Ils n'ont pas marché. Le parti qui se dit « des masses » n'a pas pu mobiliser une seule escouade. C'est un fiasco complet et duquel il ne se relèvera pas. Les tzars terribles de Moscou ont exécuté Sémat et quelques autres, après l'échec du Premier Mai, l'année dernière. Après le désastre piteux et ridicule du 25 février, Florimond, Thorez et Cachin doivent sentir passer sur leur cou le froid du couperet.

Mais si le communisme n'est pas un danger en France, le bolchevisme moscovite reste une menace redoutable pour l'Europe. Des esprits très divers le ressentent profondément.

Cette perception réaliste des choses a fait des conversions inattendues à l'idée d'un accord franco-allemand qui passait jusqu'ici pour subversif aux yeux de bien des gens. Venu des points les plus opposés de l'horizon les hommes qui veulent assurer à l'Europe un avenir de paix se rejoignent à ce point central par des chemins bien différents.

Dans l'Europe Nouvelle, M. Wladimir d'Ormesson avait exposé sa conception du problème. Elle n'avait pas recueilli dans le détail une approbation unanime, mais elle avait éveillé partout de profonds échos tant elle correspondait, dans son principe, à des préoccupations générales.

Répondant cette semaine aux critiques qu'il avait soulevées, M. Wladimir d'Ormesson, après avoir discuté des modalités et des circonstances, en arrive à écrire ceci où il nous semble toucher à l'un des points fondamentaux du problème : « Veut-on ma pensée jusqu'au bout, s'écrie-t-il. La France, l'Allemagne, acteurs essentiels de la politique de collaboration européenne, ne font pas penser à des parents qui se disputent pendant que le feu en « tourne leur maison familiale. Comment ! nous sommes menacés d'un « raz de marée économique — ses « premières vagues ont déjà secoué « l'édifice — dont les conséquences « sociales sont inéluctables : d'ici peu « d'années tout notre équilibre secoué « laire risque d'être faussé, détruit, « emporté et nous en sommes encore « à nous quereller, à échanger des « lémiques passionnées, à calculer les « risques d'une guerre qui ne serait « bientôt qu'une guerre civile ! Non. « Il s'agit de défendre notre ordre « social et de nous tenir les coudes. « La politique de paix et d'entente « franco-allemande est au premier « chef une politique conservatrice. « C'est parce que je suis moi-même « conservateur que je la sers de mon « mieux. »

« A cela on répond que les Allemands réclamaient la présence des Russes à la prochaine conférence du désarmement et que s'ils veulent s'entendre avec nous il faut qu'ils rompent d'abord avec Moscou !

Mais, c'est justement l'un des buts du rapprochement que réclame M. d'Ormesson. Ce n'est donc rien répondre que d'opposer cette question à la question.

Il est certain que dans la voie nouvelle où l'on veut engager l'Europe, on rencontrera des obstacles. Mais nous savons trop où les anciennes nous ont conduits. Et il s'agit de savoir s'il est plus sage de vouloir rebâtir l'Europe avec les méthodes qui l'ont ruinée !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Des chaussures en peau de... dorade

Vous devez bien vous douter que, depuis que la peau de serpent a fait son temps et depuis que M. Oustré a jeté quelque désarroi dans les milieux de la chaussure, on lui commandait quelques grandes marques, l'honorable corporation de la chaussure voudrait bien lancer quelque chose de neuf et... d'avantageux.

Vous n'ignorez pas que, dans la capitale parisienne, la plupart des magasins de chaussures annoncent des occasions exceptionnelles, sous prétexte de fin de saison, de solides, d'inventaire, etc., avec des rabais considérables allant jusqu'à proposer, pour 50 francs, des chaussures de dames jusqu'ici vendues 129. Avez-vous remarqué combien cette industrie use du chiffre 9 ?

Voici donc que l'on nous annonce quelque chose de nouveau : la bottine en peau de... dorade.

Pourquoi pas ? La dorade est un sympathique poisson, fort savoureux au restaurant et dont la peau chatoyante aux yeux, n'a pas vu le soleil.

On a sans doute, hésité entre pas mal de peaux et d'écaillés, toutes facilement tannables. On aurait pu avoir la peau de colin, la peau de brochet, la peau de morue, la peau d'esturgeon, la peau de sole, la peau de raie.

Il paraît qu'on hésita entre la peau de dorade et la peau de saumon, assez maniable. Le nom de dorade « étant mieux fait pour impressionner les foules et surtout pour permettre de vendre cher ».

Car là est le but à atteindre. En Amérique où cette nouveauté, dit-on, fait fureur, des pantoufles ainsi en peau d'écaillé atteignent 80 dollars, c'est-à-dire 400 francs d'avant-guerre et 2.000 d'après-guerre.

Il y a à Paris quelques snobinettes qui iraient jusqu'à ce prix, mais il y en aura peu.

Alors, on façonne des peaux « synthétiques » moins dépensieuses. Ecaillés pour écaillés, on peut, avec d'autres honnêtes poissons, réaliser des chaussures très chic, ayant cet avantage d'exiger pour l'entretien des produits très coûteux, car il y a cela aussi qu'il ne faut pas oublier. Ne nous trahissons pas. Nous avons bien inventé l'habit à queue de morue. Le soulier fin en peau de dorade n'est pas moins ridicule et il permettra, au moins, aux femmes élégantes, non pas d'être mieux chaussées, mais de dépenser beaucoup d'argent, ce qui, n'est-il pas, est l'essentiel !

Henry de Forge.

Informations

A la Chambre

La Chambre, dans la séance de l'après-midi de jeudi, a discuté le budget des Beaux-Arts.

M. Loquin, rapporteur, indique que le budget des Beaux-Arts est aussi peu important que celui de 1914.

Puis M. Maupeou pose une question au ministre des travaux publics au sujet de la crise qui sévit dans l'industrie minière.

M. Laval répond qu'il recevra prochainement les représentants des Compagnies houillères.

Au Sénat

MM. Cavillon et Le Troquer interpellent le gouvernement au sujet de la crise linière française.

Il faut défendre, disent-ils, les producteurs de plantes textiles contre le « dumping » russe.

M. Tardieu répond que le Gouvernement fera son possible pour soutenir une production nationale par des mesures efficaces et pratiques.

Un ordre du jour de confiance est voté.

Caisse autonome d'amortissement

Le Comité financier de la Caisse autonome de gestion des Bons de la Défense nationale, d'Exploitation industrielle des tabacs et d'amortissement de la Dette publique s'est réuni le 24 février courant sous la présidence de M. le sénateur Milan. Il a fixé le montant global des bons qui pourront être émis en mars 1931 et a, en outre, émis l'avis qu'il avait lieu de réduire de 3 à 2,50 0/0, avec effet du 26 février 1931, le taux des Bons de la Défense nationale à 2 ans.

Les accords navals franco-anglais

Les déplacements inattendus de MM. Henderson et Alexander à Paris et à Rome, l'éventualité d'un accord franco-italien sur les armements maritimes, et enfin le discours de M. Maginot devant la Chambre ont produit à Berlin une grande surexcitation des esprits.

En réponse aux demandes des journalistes au ministère des affaires étrangères, leur a été déclaré que « le Reich ne pouvait qu'approuver la réalisation d'une entente navale entre la France et l'Italie pour autant que cette entente ne porterait pas préjudice aux délibérations de la Conférence générale du désarmement, qui se réunira à Genève en février 1932. »

En Espagne

Le comte de Romanones a déclaré que le décret de convocation pour les élections sera publié très prochainement.

Il a ajouté : — Au mois de janvier, j'ai conseillé au roi la convocation des élections municipales comme solution ou commencement de solution du problème politique. Mais il était nécessaire que les élections soient empreintes d'une grande sincérité pour avoir la confiance de tous les partis politiques. Il y aura des élections sincères dans lesquelles la nation pourra exprimer sa pensée et ce sera la meilleure solution.

En Allemagne

Dans les milieux parlementaires, on estime que la lettre ouverte adressée par le président Hindenburg aux députés sociaux nationalistes dans laquelle le maréchal déclare que le meilleur moyen pour les nationalistes de contribuer à l'œuvre de secours en faveur des provinces de l'Est, est de revenir au Reichstag, peut servir de prétexte au groupe de M. Hugenberg pour prendre de nouveaux part aux travaux parlementaires tout en sauvegardant son prestige.

Angleterre et Russie

M. Dalton, sous-secrétaire parlementaire au Foreign office, a déclaré à la Chambre des communes, que l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Moscou avait été prié de faire une enquête sur la véracité de certaines nouvelles concernant l'intention du gouvernement des soviets de créer une force de réservoirs.

La propriété de Chalapine confisquée

La propriété de ce célèbre chanteur Chalapine possédait en U. R. S. S. est socialisée et transformée en usine qui portera le nom de « Marin Rouge ».

Dans cette propriété sera aménagée une maison de repos et de convalescence pour les communistes étrangers.

Traité russo-persan

Le gouvernement persan vient de faire enregistrer à la S. D. N. le traité de garantie et de neutralité entre la Perse et l'U. R. S. S. du 1^{er} octobre 1927 et l'accord de la même date concernant l'exploitation des pêcheries sur la côte méridionale de la mer Caspienne.

La révolution au Pérou

Au Pérou, la situation reste inquiétante. En effet, on mande de New-York au Times que les insurgés dans le Pérou

méridional, malgré les concessions faites par le gouvernement de Lima, ont formé un gouvernement à Arequipa appelé « Junte du Sud ».

La garnison de Cuzco est passée aux rebelles et quelques troupes seulement à Apurimac restent fidèles au gouvernement provisoire de Lima et empêchent les communications entre Arequipa et Cuzco.

La garnison de Tacna a refusé jusqu'à présent de se joindre aux insurgés qui avaient préparé leur mouvement de longue date, mais qui l'avaient retardé jusqu'après la visite au Pérou du prince de Galles et de son frère cadet, le prince George.

EN PEU DE MOTS...

L'écervain républicain espagnol Edouard Ortega y Gasset a été condamné à 6 mois de prison et à 1.000 pesetas d'amende à Barcelone.

Costes et Bellonte ont reçu de M. Doumergue le « Trophée international 1930 », de la section française de la Ligue des aviateurs.

Un banquet de 500 couverts a eu lieu à Belgrade, en l'honneur de l'amiral Guépratte. Il était offert par les anciens combattants serbes ayant séjourné à Belgrade.

Le boulanger Nabirat, a été condamné par le tribunal correctionnel de Cognac à 4 jours de prison et 400 francs d'amende pour tromperie sur le poids du pain.

Une explosion de grison s'est produite dans une carrière de terre réfractaire, à Bollène, près d'Avignon. Deux mineurs ont été très grièvement brûlés.

Une violente tempête sévit sur la mer Noire. Elle a causé de nombreux sinistres. Sept navires sont considérés comme perdus.

NOS ÉCHOS

La Suisse et la Légion d'honneur.

Le 8 février, le peuple suisse s'est prononcé, par 289.570 voix contre 121.750, en faveur d'un projet qui interdit aux fonctionnaires fédéraux, aux militaires, aux membres des gouvernements et assemblées législatives des cantons, d'accepter des pensions, présents, titres ou décorations offerts par des gouvernements étrangers.

La Suisse puritaine repousse donc les hochets de la vanité. Pas toute la Suisse, puisque les cantons romands et demi-romands ont donné une majorité contre le projet. On s'y attendait. Car il ne faut pas s'y tromper : le projet vise essentiellement la France et la Légion d'honneur. Il paraît qu'il y a environ 400 citoyens suisses décorés de la Légion d'honneur. Un dilemme se pose maintenant pour eux : ou renoncer au ruban rouge ou abandonner tout espoir politique, toute carrière administrative ou militaire dans leur pays.

Il est de noter que le plébiscite a été réclamé par la « Légion pour l'indépendance suisse ». Nos voisins considèrent, en effet, qu'accepter une décoration d'un pays étranger, c'est abdiquer devant une certaine mesure son indépendance, c'est se soumettre à des influences complètes. Le peuple exige que ses élus et ses fonctionnaires demeurent strictement neutres et ne doivent rien à personne. Le plébiscite du 8 février n'aurait-il pas pu porter en exergue : Timeo Gallos, et dona ferentes ?..

Nietzsche et le racisme.

Les nationalistes allemands, qui n'aiment pas Goethe, se prétendent volontiers les fils spirituels de Nietzsche. Et la propre fille du philosophe, Mme Forster, les entretient dans cette croyance. On se souvient peut-être d'une interview où elle déclara qu'elle avait deux idoles : son père et M. Mussolini. Les journaux allemands nous disent encore qu'elle a tiré de l'œuvre de son père un recueil de maximes à l'usage des jeunes racistes. Maximes habilement choisies, détachées artificiellement de ce que les universitaires appellent le contexte, et fréquemment détournées de leur sens. Naturellement tout ce qui peut gêner la doctrine des hitlériens a été exclu du recueil.

Il a donc été facile de trouver dans les œuvres complètes de Nietzsche des passages assez gênants pour ses soi-disant disciples modernes Celui-ci, par exemple : « Les Allemands ont contaminé le monde avec une maladie qui est l'ennemie de la culture et de la raison : le nationalisme. L'Europe est atteinte de la névrose nationaliste... Le nationalisme a privé l'Europe de son autorité, l'a engagée dans une impasse... »

En temps de crise.

A Vienne, Un élégant magasin de maroquinerie dans la Karnestrasse. Le patron et ses six employés se morfondent et attendent le prince de comte de fées, venu du pays des dollars, qui éveillera la

PENSIONS MILITAIRES du Lot, en 1817

Nous connaissons les noms des pensionnés militaires des guerres de la Révolution et de l'Empire pour la ville de Cahors ; nous mentionnerons aujourd'hui ceux des diverses communes de l'arrondissement.

En tête, un nombre respectable d'officiers supérieurs, dont le doyen devait être Pierre Joseph de Montlezun, de Duravel, maréchal de Camp, auquel le tableau officiel attribue « soixante-un » ans de services. Son neveu, Charles Louis Hugues de Montlezun, chef de Bataillon, 37 ans de services, habitait avec lui, et c'est chez eux que le général Lassalle épousait, le 5 décembre 1803, Joséphine d'Aiguillon, femme divorcée du général Léopold Berthier. Venaient ensuite, Armand Mathieu Tulle, de Trespoux, chef d'escadron, 50 ans de services, établi à Montcuq ; le comte Pierre Emmanuel Louis de Vassal, de Pêcheuillier (Lherm) chef de Bataillon, 38 ans de services ; Blaise Laurent Duroc de Mauroix, à Mauroix, chef de Bataillon, 37 ans de services, Étienne Henri Soulages de Castelfrance, Colonel du génie, ancien aide de Camp du Maréchal Bessières, 30 ans de services, et Jean Louis Celières, de Cabrerets, chirurgien major, 21 ans de services.

Citons encore Antoine Oullié de Cahors, colonel « retraité comme Maréchal de camp », 39 ans de services, domicilié à Marseille ; Antoine T. Joseph de Lomagne, né à Montlauzun, colonel, 20 ans de services, établi à Mouchet (Indre) ; Charles-Louis de Bécave, de Sérignac, Major, « soixante-deux ans » de services, demeurant à Auxerre, Jean Antoine Bessières de Prayssac, chef de bataillon, 45 ans de services, domicilié à Béthune.

Avec ses 44 ans 8 mois de services, Antoine Dufay du Montat venait en tête de la liste des capitaines ; suivait : Antoine Martin Pujol, des Junies, capitaine de gendarmerie, retiré à Labastide-du-Vert ; le baron de la Sudrie, né à Meyraguet, 30 ans de services, demeurant à Frayssinet-le-Gélat, le « Chevalier » Pierre Desplas, né à Sauzet, 23 ans de services, habitant Ste-Alauzie ; Alexis Bersegoal, de Belaye, 20 ans de services ; Jean-Pierre de Galabert d'Haumont, de St-Pantaléon, 19 ans de services ; Jean-Baptiste Pélassié, de Rouffiac, 19 ans de services.

S'étaient retirés dans d'autres départements : Pierre Valat, de Cahors, 43 ans de services, à Montmédy ; Jacques Lafon, de Mercuès (?), 42 ans de services, à Bavay (Nord) ; François-Marie-Joseph Depyre, de Castelhan, 36 ans de services, à Montauban ; Antoine Mège, de Cahors, 36 ans de services, à Toulon ; Jean Coudere, de Varaire, 34 ans de services, à Valenciennes ; Jean-Baptiste Foujols, de Castelnaud, 33 ans de services, à Orléans ; Joseph Lacombe de Cours (?), 22 ans de services, à Douai.

Les lieutenants étaient moins nombreux. Seuls, Antoine-Bernard-Félix Pons, de Laburgade, 33 ans de services et Jean-Pierre Lagrange, de Duravel, 8 ans de services, étaient restés dans leur commune natale. Jean Combarieu, de Villesèque, 40 ans de services, demeurait à Agen ; Pierre Roussil, de Lentillac, 29 ans de services, à Strasbourg ; Jean-Baptiste Delvolvé, de Mauroix, 24 ans de services, à Saint-Nazaire du Tarn-et-Garonne ; André Devès, de Pontcirq, 23 ans de services, à Nantes et Jean-Baptiste

maroquinerie du sommeil où elle est plongée.

Soudain, un jeune homme ouvre la porte. Ce n'est pas, il est vrai, un Américain, mais il est fort bien habillé, et son entrée fait luire l'espoir. Sept personnes se précipitent vers lui :

— Vous désirez, Monsieur ?..

Le client éventuel, que cet assaut déconcerte manifestement, a l'air embarrassé. Il hésite quelques secondes, puis :

— Je vous demande pardon, dit-il, mais avec ce satané vent qui souffle dehors, il m'est impossible d'allumer ma cigarette. Alors, j'ai pensé que vous voudriez bien me donner l'hospitalité le temps de craquer une allumette... Il dit, il allume sa cigarette et regagne la rue, laissant à leur morne somnolence le patron et les six employés...

Castelly, de St-Matré, 16 ans de services, à Fumel. Les sergents s'étaient montrés plus fidèles. Après 40 ans de services, Pierre Bousquet était rentré à Montcuq, Raymond Banel, 38 ans de services, à St-Paul, Guillaume Lagarrigue, 33 ans de services, à St-Cirq-la-Popie ; Jean Barbance, 31 ans de services, à Mercuès, Jean Mourgues, 28 ans de services à Castelnaud ; Jean-François Irissou, 27 ans de services, à Puy-l'Évêque ; Jean Brunel, 6 ans de services, à Labastide-du-Vert, Jean-Dominique Limairac, de Castelnaud, habitait Montcuq et Alexandre Forley, né à Cahors, 42 ans de services, s'était retiré à Riom.

Venaient ensuite les caporaux : Latour à Puy-l'Évêque, 33 ans de services ; Jean Dasquie, 33 ans de services, à Frayssinet-le-Gélat ; Jean Dajean, de Vaylats, 31 ans de services, fixé à Remiremont ; Jean Monteil de Soturac 24 ans de services ; Jean Dulac, de Puy-l'Évêque, 15 ans de services ; Jean-Bernard Capelle, de Cassagnac, 12 ans de services ; Jean-Baptiste Salles, d'Albas, 10 ans de services ; Philippe Labroue, de St-Médard, 6 ans de services ; Jean Lafon, de Duravel, 5 ans de services ; Joseph Ouradou, aussi de Duravel, 3 ans de services et François Bataille, de Grézels, 2 ans de services.

Enfin les simples soldats : Jean Denègre, de Lebréil, 45 ans de services ; Antoine Audez, de Cieurac, 42 ans de services ; Jean-Pierre Lamoulière, de Lascabanes et Pierre Castagné, de St-Matré, 37 ans de services ; Jean-Pierre Lafon, de Laramière, 34 ans de services ; Étienne Frasse, de Concois, Jean Delrieu et Jacques Bessières de Sérignac ; Jean Testut, d'Escayrac ; Jean Gascon, de Puy-l'Évêque ; Guillaume Audéguin, de Cieurac ; Jacques Mouldrou et François Ramel, de Labbenque ; Jean Cavalier, de Concois ; Étienne Gibert, de Limogne, Charles Salgues, de Sauliac, demeurant à Pasturat ; Jean Delpon, de Soturac ; Jean Mourreau, de Parnac ; Raymond Bach, de Laburgade ; Antoine Clary, de Lentillac ; Jacques Agié, de St-Vincent ; Pierre Peissaud, de St-Martin-Laboulay ; Antoine Perriez et Jean Pegoisse, de Belfort, Antoine Dissès, Étienne Delmon, et Antoine Roussel de Castelnaud ; Pierre Alayrac, de St-Cernin ; Jean Balaret, Jean-Pierre Mourgues et Jean-Baptiste Vidal, d'Albas ; Arnodet, de Ste-Croix, François Ramel, de Labbenque ; Étienne Delmon et Antoine Roussel, de Castelnaud ; Jean Monteil et autre Jean Monteil, de Prayssac ; Jean Agié, de Catus ; Couderc Pierre de Mercuès ; Jean Lémoussy, de Lauzès ; Jean Deilhès du Montat ; Bernard Rigal et Jean Bru de Duravel, Jean-Baptiste Vignals, de Lascabanes ; Bernard Terrible de Montcuq ; Pierre Soulaacroix, de Lacapelle-Cabanac ; Jean-Pierre Cazes, de Sérignac, domicilié à Paris, et Jean-François Pons, de Laramière, fixé à Campagnac. Enfin cinq conscrits de 1811 : Jean-Baptiste Frézal, de St-Pantaléon, Antoine Assuet de Pern, Antoine Ferrier de Laramière, Jacques Bladinières, de Floressas, Jean Lafont, de Promilhanes et un conscrit de 1812 : Pierre Martin, de St-Cernin, des Marie-Louise ou presque !

L. SAINT-MARTY.

(A suivre)

L'art de la réclame.

Un éditeur de Chicago avait publié le livre d'un jeune auteur. Le livre avait un titre bien fait pour plaire au « grand public » : La Victoire de l'amour... Nonobstant, la vente était faible.

Alors, l'auteur eut une idée géniale. Il fit paraître, dans les principaux journaux des États-Unis, l'annonce suivante : « Jeune millionnaire, blond, musicien, sportsman, homme du monde accompli, cherche à se marier avec une femme répondant aux qualités physiques et morales de l'héroïne du roman : La Victoire de l'amour. »

Quelques jours plus tard, l'édition était entièrement épuisée... LE LISEUR,

Chronique du Lot

LE CHOIX D'UN MÉTIER

Solution du problème de l'orientation professionnelle

L'expérience prouve que le bon choix d'une profession est devenu difficile. Dans l'incertitude, la famille laisse ce choix à l'enfant, et s'impatiente si l'enfant hésite, ne sait pas choisir. Voyons le rôle de chacun d'après les prescriptions impératives du Code civil :

« Art. 203 : Le père et la mère ont l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfants. »

« Art. 371 : L'enfant doit à tout âge honneur et respect à ses père et mère. »

« Art. 372 : L'enfant reste sous l'autorité du père et de la mère jusqu'à sa majorité. »

« Art. 1.384 : Le père, et la mère après le décès du père, sont responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs. »

Or, l'enfant n'est pas élevé avant de pouvoir suffire à son entretien. C'est donc le père et la mère qui doivent choisir la profession de leur enfant. Mais le bon sens veut que l'enfant dise son mot dans une opération aussi importante pour lui. Et si son éducation a été bien dirigée il peut exprimer une opinion sensée, et accepter avec joie celle de ses parents. Mais abandonné à lui-même, de 12 à 13 ans, il ne peut choisir ce qui amuse son activité enfantine ou son imagination, tandis qu'il lui faut apprendre un métier sérieux d'homme ou de femme à des conditions multiples et conciliables qu'il ignore. Nous en avons indiqué précédemment quelques-unes, les plus générales.

La solution du problème de l'orientation se pose donc à la famille avec les données suivantes qu'elle doit connaître, ou savoir, qui la renseignent :

1° Aptitudes physiques, intellectuelles et morales de l'enfant ; ressources présentes et éventuelles en vue de l'apprentissage et de l'établissement.

2° Aptitudes physiques, intellectuelles et morales pour exercer les diverses professions.

3° Situation économique actuelle et éventuelle des professions manuelles, libérales, artistiques, administratives.

4° Patrons, établissements scolaires, agricoles, industriels, commerciaux, artistiques ; conditions d'entrée, programmes de l'apprentissage ou des études.

Les aptitudes d'un enfant et leur évolution s'apprécient par les observations familiales, scolaires et médicales. Nous insistons sur l'importance des renseignements scolaires. Ecoles est déjà une profession qui a pour but l'usage et le développement des facultés physiques, intellectuelles, morales.

La visite du médecin de l'école ou de la famille est très prudente avant tout engagement définitif ; mais surtout si un organe est spécialement intéressé dans l'exercice de la profession (yeux, oreilles, cœur, poumons, estomac, système nerveux, colonne vertébrale, peau).

L'observation de l'exercice des professions, la lecture attentive des monographies professionnelles renseignent sur les exigences des carrières.

Par l'observation, les relations, la lecture des journaux, les communications des syndicats, on se renseigne sur la situation économique des professions et des emplois.

Dans la région, les artisans, les ateliers, les écoles de métiers sont connus. Chaque établissement scolaire indique aux familles les moyens de connaître ce qu'il est nécessaire de savoir sur d'autres établissements scolaires d'enseignement général, technique ou artistique.

Voilà recueillis, sans hâte, les renseignements utiles. Le médecin ne trouve pas de contre indication. La concordance des aptitudes du débutant et celles qu'exige la carrière choisie est suffisante. Les dépenses de l'apprentissage peuvent être supportées. Le patron ou l'école est trouvé. L'enfant est orienté.

(A suivre).

F. DUFFIEUX.

Subventions

La Commission départementale du Lot a accordé les subventions aux auteurs d'œuvres littéraires ou artistiques intéressant le Quercy :

1.000 francs à M. Eugène Grangé pour son ouvrage « Visage du Quercy » ;

1.000 francs à M. l'abbé Sol pour son ouvrage « Eglise constitutionnelle et Eglise réfractaire » ;

500 francs à M. Bressac, de St-Céré, pour son ouvrage « Chronique de St-Céré, de la Révolution à nos jours » ;

1.000 francs à la Société des Etudes Lot ;

500 francs, à M. Pujol, artiste peintre, pour son tableau représentant Cahors, vu du département ;

Une somme de 400 francs est réservée pour l'acquisition d'un tableau de M. Rouquet.

Les Sangliers

M. Belabre, du Tronc (Souceyrac), a abattu un gros sanglier.

Une battue sera couronnée de succès, car on a aperçu de nombreux solitaires dans la région.

Contravention

Les gendarmes de Cahors ont dressé une contravention à M. Lafargue, de Lauzerte, pour défaut de plaque d'identité à son auto, pour défaut du permis de conduire et pour éclairage insuffisant.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des Pharmacies sera assuré le dimanche 1^{er} mars 1931 par la

Pharmacie ARTIGUE

Boulevard Gambetta

Armée
M. Cayssac, lieutenant au 16^e tirailleurs sénégalais est désigné pour servir en Chine.

Médaille militaire

Sont inscrits au tableau de concours pour la médaille militaire de 1931 (réserve) : MM. Lufflade, Goumin, Saint-Avit, Pouey, Castex, Boislève, Bodin, Mons, Barbaret, Houert, Bouzou, du centre de mobilisation n° 171.

Gendarmerie

Sont inscrits au tableau de concours pour la médaille militaire, les gendarmes de la 17^e région :

MM. Méric, Arlaud, Auriol, Conduché, Duffaut, Miramon, Rouch, Delteil, Lagane, Crauste, Roufast, Debax, Ducourneau, Cassagne, Soulié, Cessal, Lacoste, Dupat, Delage, Franco, Tourte, Bourlange, Roux, Mazet, Pezet, Estèbe.

SAMEDI DIMANCHE
(matinée et soirée)
AU PALAIS DES FÊTES
PROGRAMME DE CHOIX AVEC LA LETTRE ET LA FAUTE D'UN PÈRE

Retrait des jetons de l'Union latine

La Trésorerie Générale communique : Les bureaux de Poste ont été autorisés à prêter leur concours jusqu'au 15 mars prochain, au Comité Régional de l'Union Latine, pour le remboursement de ses jetons.

Les détenteurs devront faire diligence pour profiter de tous les moyens mis à leur disposition en vue de l'échange des jetons qu'ils possèdent.

Il est rappelé que la Chambre de Commerce procède aussi au remboursement desdits jetons dans les conditions précédemment annoncées.

La crise des résineux

Dimanche a eu lieu, à la mairie de Frayssinet-le-Gélat, une réunion des coopérateurs de la Distillerie agricole des produits résineux du Lot. Il a été émis le vœu, par les propriétaires forestiers, qu'il ne soit employé, pour la fabrication des peintures, que l'essence de térébenthine. Un pas de plus vient d'être fait, vers cette réalisation.

En effet, c'est avec une vive satisfaction que nous apprenons la mesure que vient de prendre M. Pierre Dignac, sous-secrétaire d'Etat à la marine de guerre.

Celui-ci, afin de favoriser la production nationale, a décidé que, désormais, le département de la marine ne s'approvisionnerait plus, pour la fabrication des peintures et pour tous marchés et contrats, de quelque nature que ce soit, uniquement que d'essence de térébenthine, à l'exclusion absolue de tout succédané d'origine étrangère.

De plus, M. Dignac a adressé copie de sa décision à tous ses collègues des différents ministères en leur indiquant les raisons qui l'ont motivée et en les priant de prendre à leur tour des mesures identiques.

Espérons maintenant que le gouvernement prendra d'autres mesures tout aussi efficaces.

La population forestière, qui voit là des actes qui font plus pour la crise résineuse que tous les discours, espère voir une amélioration de la crise trop évidente qu'elle traverse à l'heure actuelle et depuis plusieurs mois.

Société de secours mutuels

Par arrêté du ministre du travail et de la prévoyance sociale sont approuvés les statuts de la caisse locale de secours mutuels agricole, à Cahors, n° 715 et de la caisse locale de secours mutuels agricole à Saillanc, n° 72.

Découverte d'une « igue »

Au cours de certains travaux exécutés par M. Magot, une « igue » a été mise à jour à proximité de la Combe-de-David, à St-Cirq-Lappolie. On sait que les « igues » sont des excavations presque toujours profondes, voire parfois des abîmes, qui ne sont pas rares dans notre Quercy.

Celle dont nous parlons a l'origine un peu étroit, mais elle se prête fort bien à l'exploration et paraît devoir être très vaste à l'intérieur.

Compatriote

Notre compatriote M. Gabriel Feyt, contrôleur des P. T. T. à Paris est nommé receveur à Comblès (Somme).

Nos félicitations au nouveau receveur, qui est le fils de M. Martin Feyt, chef de gare, en retraite à Albans.

Médaille d'honneur

La médaille d'honneur de la Fédération musicale du Sud-Ouest a été décernée, pour services rendus à :

MM. Escudier, chef de musique, Vincent, première clarinette, Mazet, saxophone-basse et Bayle, tous de Figac.

CAHORS

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

GEORGES DUHAMEL et Madame Blanche DUHAMEL

Le lundi, 9 mars, en soirée, au Théâtre municipal de Cahors, sera donnée la huitième réunion de la saison organisée par les « Amis du Beau Vieux Quercy ».

Nous aurons l'occasion d'en reparler et de fournir à son sujet des renseignements détaillés, mais nous pouvons, dès maintenant, annoncer qu'on y entendra l'un des plus glorieux représentants de la littérature française, Georges Duhamel, lequel fera une conférence que Mme Blanche Albane-Duhamel illustrera par une série de beaux poèmes choisis parmi les œuvres de Baudelaire, Paul Verlaine, Paul Fort, Charles Vildrac, etc.

C'est donc une magnifique séance offerte au public artiste et lettré qui suit si fidèlement les réunions des « Amis du Beau Vieux Quercy ».

La réunion aura lieu le lundi 9 mars, en soirée, au Théâtre municipal. On peut retenir ses places comme d'usage.

Un ami disparu

Je lis dans les journaux du Nord le récit des obsèques faites à Marriège Monier, au souvenir duquel je demande qu'il me soit permis d'apporter l'hommage fervent d'une fidèle amie.

On n'a pas oublié à Cahors l'éloquente conférence qu'il fit, alors qu'ancien rédacteur en chef du *Réveil du Nord* il exerçait les fonctions de chef de cabinet de M. de Monzie, ministre des Travaux Publics.

Je ne puis pas dire en ces quelques mots tout ce qu'il y avait d'attachant dans la personnalité de Maurice Monier, mais je suis bien sûr qu'aucun de ceux qui l'ont connu, comme moi, à l'époque lointaine où la grande presse du Nord retentissait d'ardentes polémiques ne pourra oublier ce qu'il apportait dans ces luttes d'enthousiasme pour les idées et de générosité pour les hommes.

Parmi toutes ses qualités, je veux rappeler ici celle par quoi se manifeste la valeur morale d'un homme : c'est ce don qu'il possédait au suprême degré de susciter l'amitié. Maurice Monier était le plus délicat et le plus sûr des amis.

Et c'est pourquoi sa mort aura retenti si profondément dans quelques cœurs éloignés par l'espace et le temps, mais qui n'ont pas oublié.

E. L.

Touring Club de France

Nous apprenons avec un vif plaisir que, sur la proposition de M. Edmond Chaix, le Conseil d'administration du Touring Club de France vient de décerner une plaquette d'argent à M. Eugène Grangé, délégué départemental à Cahors, « pour la collaboration active et dévouée qu'il donne à la grande Association nationale de Tourisme ».

LES MEUBLES

BOUZERAND & BERNÈS, Cahors

sont garantis pour toujours

MAISON DE CRIANCE LA PLUS IMPORTANTE

Fondée en 1828

Livraison France : 7 Départements

Accident

Mardi soir, M. Carboneau passant dans une rue, à Montcuq, heurta une brouette et tomba.

Malheureusement, dans la chute, il se démit l'épaule droite.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 21 au 29 février 1931

Naisances

Georges Henriette, rue P.-Wilson. Estrabou Micheline, 8, rue du Bousquet. Clerc Lucile, rue P.-Wilson. Liffaure Pierre, 40, rue du Rempart. Fabre Max, 17, rue St-Géry. Bordier Jacques, 3, rue J.-B.-Delpech. Dallara Louis, 8, rue Brives.

Publication de mariage

Marcenac Jean, Industriel à Cahors et Rousseau Marie, s. p.

Marriages

Desprat Jean, Ferronnier, et Plagès Yvette, s. p. Bec Clément, employé à la Compagnie des chemins de fer du Midi, et Lemozy Victoria, s. p.

Décès

Comparat Maurice, Mercier, 40 ans, Boulevard Gambetta. Davion Eugène, retraité, 70 ans, 5, rue de l'Abreuvoir. Péronnet André, cultivateur, 25 ans, rue P.-Wilson. Pouzergues Antoinette, Vve Bessat, s. p., 89 ans, 77, rue Nationale. Séverin François, 5 jours, rue Wilson. Soursou Louis, jardinier, 79 ans, rue de la Rivière. Allemand Barthélemy, chef comptable, 40 ans, rue Wilson. Astruc Victor, s. p., 66 ans, rue Wilson. Tastayre Firmin, s. p., 75 ans, rue Wilson.

UNE EXCLUSIVE SÈVÈRE ! MAIS

De temps à autre, en toute saison, on agit la grave question de la chasse.

Et voici, en effet, l'heure de l'ouverture de la chasse à la bécasse, qui est autorisée, d'après un récent décret ministériel, dans le département du Lot.

Cette ouverture préoccupe les chasseurs. Pourquoi ? Ils ne nous l'avaient pas dit, fait savoir, nous l'aurions toujours ignoré.

Dans certaines communes, les chasseurs se sont réunis et ont examiné les conséquences de cette ouverture pour la reproduction, la santé et la... vie du gibier.

Touchante sollicitude, incontestablement ! Aussi bien, ils ont pris une décision ferme, à savoir « qu'il est expressément défendu aux étrangers de chasser sur le territoire de ces communes ».

Tudieu ! Qu'appelle-t-on étranger ? Celui qui habite à 200 mètres du territoire de ces communes ou bien les Portugais, les Australiens, les Hindous, voire même des Cadurciens ?

Nous aimons beaucoup les nemrods et, surtout, le produit de leur chasse, toujours abondant ! Mais, tout de même, nous trouvons que ceux qui décrètent une pareille exclusive, ne sont pas aimables, hospitaliers à l'égard de leurs frères en St-Hubert !

Oh ! sans doute, ils ont des raisons péremptoires pour expliquer, justifier cette exclusive.

Il est désagréable de voir son gibier emporté par des... étrangers. Les chasseurs des communes préféreraient le conserver pour eux-mêmes.

Profiter de ce que l'on possède est un sentiment bien naturel : à quoi bon en faire part aux étrangers, de parcon ? Mais trêve de plaisanterie ! Les chasseurs qui ont cru devoir prendre cette exclusive n'ont pas obéi à un sentiment de pur égoïsme.

Il est certain que si leur exclusive est brutale, elle peut se justifier, car la chasse à la bécasse pourrait bien n'être que l'occasion de chasser tout autre gibier.

Dans le Lot, la bécasse n'est pas très répandue, tandis que la statistique démontre amplement que les chasseurs sont légion !

Avoir l'occasion de remettre les gros souliers, les gêtres, de comprimer le ventre dans une ceinture garnie de carottes, de prendre le fusil, de parcourir les grèves, les bois, n'est-ce pas une belle distraction offerte, en cette saison, où l'on languit au coin du feu, par le décret ministériel ?

Chasser la bécasse, rien que la bécasse, c'est entendu ! Est-ce que rater l'occasion de mettre à mal un tout petit lapin, de l'enfourer au fond de la gibecière, peut être considéré comme un crime ? D'autres disent : oui ; d'autres, répondront : Peuh !

Eh ! bien, c'est pour cela que les vrais nemrods défendent aux étrangers de venir chasser sur le territoire de leurs communes.

Nous ne donnerons pas raison aux auteurs de cette exclusive, parce qu'eux-mêmes, chassent, mais nous ne leur donnons pas tout à fait tort ! ! !

L. B.

Recensement de la population en 1931

A partir du 3 mars prochain, des agents recenseurs, nommés par un arrêté municipal, passeront dans chaque maison pour déposer les feuilles de ménage et bulletins individuels.

A cette occasion, le Maire de Cahors invite tous ses administrés à vouloir bien remplir avec soin les différents questionnaires, les renseignements recueillis ne devant servir qu'à l'établissement des tableaux statistiques.

Les ménages qui, par erreur ou par omission, n'auraient pas reçu leurs bulletins de recensement voudront bien les retirer au bureau de Police à partir du dimanche 8 mars.

La reprise des bulletins commencera dans la journée du dimanche 8 mars.

Le Maire de Cahors est persuadé que la population réserva au meilleur accueil aux agents recenseurs et fera au mieux pour faciliter leur travail.

Pour les sans-filistes

Les amateurs de T. S. F., habitant Cahors et les environs qui croiraient avoir un intérêt à se grouper et à étudier ensemble les nouveautés en T. S. F., en profitant par leurs réunions amicales de l'expérience de chacun et par leur groupement des avantages matériels qui pourraient leur être accordés par leurs fournisseurs, sont priés de donner leur nom et leur adresse avant le 15 mars courant, soit à M. P. de Lesleule, rue du Portail-Alban, soit à M. Arigalas, soit à M. Resseguier, café Tivoli, Cahors.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Léon Andrieu, percepteur des Contributions directes en retraite, décédé à St-Céré, à l'âge de 74 ans.

M. Andrieu était originaire de Cahors. Il débuta comme percepteur à Souceyrac, puis à St-Céré où il prit sa retraite.

Il n'avait jamais oublié Cahors où il venait parfois, pour voir les nombreux amis qu'il comptait toujours. Ses obsèques ont été célébrées mercredi, à St-Céré, au milieu d'une nombreuse assistance.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

AVIS

La Compagnie du Bourbonnais (Usines à Gaz et Stations Electriques de Cahors) a l'honneur d'informer ses clients que les prix suivants seront applicables pour le Gaz à partir du 1^{er} mars 1931 jusqu'au 31 août 1931 :

1 fr. 005 le mètre cube pour tous usages autres qu'un usage industriel.

1 fr. 035 le mètre cube pour usages industriels.

VAINES RECHERCHES

Remuez ciel et terre ; vous ne pourrez trouver un corricide dont les effets soient comparables au « Diable ! le Diable ! » enlevé les cors en six jours pour tous usages. Pharmacie Weinmann à Epervy et toutes pharmacies. Mais attention ! Exigez « Le Diable ! » à Cahors, pharmacie Orlic.

Pour les arbres

Un de nos lecteurs nous écrit pour appeler l'attention de la municipalité sur les abords de la Fontaine des Chartreux.

Non loin de la source fameuse, aux pieds de la falaise, se trouvent des sapins qui grandiraient bien vite, si l'on prenait la peine de leur donner un peu d'air en débroussaillant l'épais fourré qui les étouffe. Et cela ferait bientôt une belle masse de verdure sombre.

Mais il faudrait aussi, et d'abord, qu'on empêchât, nous ne savons qui, de les détruire pour aménager à leur place des choux et des carottes.

Les beaux arbres valent d'être protégés.

Conférence

Ce soir, samedi, 28 février aura lieu au Théâtre de Cahors, sous les auspices du « Cercle Stella » de Paris, une conférence publique.

M. Dorbière, orateur délégué du « Cercle Stella » développera le thème suivant : Réflexions d'un jeune homme sur les jeunes filles d'aujourd'hui.

LA FRANÇAISE CAPITALISATION

La plus importante des Sociétés Mutuelles d'Épargne et de Prévoyance. Fondée en 1910. Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat.

Réorganisant ses services dans le Lot, recherche : 1 Inspecteur pour chaque arrondissement ; des Agents sérieux dans chaque canton. Mise au courant et démonstrations faites par un inspecteur.

Ecrire avec références à M. CALMON, Directeur départemental, 5, rue Brive à Cahors.

Capitaux en cours à fin 1929 : 1 milliard 847.042.500 francs.

Reserves mathématiques à fin 1929 : 168 millions 857.585 francs.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Deux matches importants

CHAMPIONNAT DU LOT (Association) : Frégate Cadurcienne contre Fraternelle des Junies. — C. O. P. O. de Périgueux (R.) contre Aviron Cadurcien (I).

Décidément les sportifs Cadurciens seront gâtés. Les amateurs du ballon rond auront une belle partie, et les amateurs de l'ovale auront la leur aussi. C'est donc demain qu'aura lieu au Stade la première partie des Pousles finales du Championnat du Lot (Association). En lever de rideau à 13 h. 30, l'équipe Cadurcienne de la Frégate sera opposée à l'excellent onze de la Fraternelle des Junies. La partie sera chaudement disputée et faire un pronostic serait trop hasardeux. Les Junies nous arrivent précédés d'une bonne réputation. Du côté Cadurcien les meilleurs éléments ont été mobilisés. Souhaitons que la victoire sourie au meilleur.

A 14 h. 30 l'équipe du C. O. P. O. sera aux prises avec l'équipe première de l'Aviron Cadurcien. Beau match pour l'amateur de l'ovale car Périgueux nous adresse de bons renseignements sur l'équipe qu'il déplacera demain.

Voici d'ailleurs sa formation : 1^{er} ligne : Trolonge, Sutor, Boyer ; 2^e ligne : Duthiel, Lesné ; 3^e ligne : Allemandou, Esclavard, Rey ; 1/2 mêlée : Congé, O. ; Roquet ; 3/4 : Soulié, Lavergne, Beau, Sene ; Millère, remplaçant Fauchier.

Cette équipe formée de bons éléments, renforcée par d'anciens équipiers premiers, doit fournir une belle performance devant notre Quinze. — L'Aviron devra s'employer à fond, s'il veut vaincre.

Voici les résultats acquis cette saison par l'équipe Périgourdine : en Championnat du P. A. a battu Bergerac, par 12 à 5 ; Marmande par 12 à 6.

En matches amicaux : a battu Angoulême, 27 à 0 ; Libourne 23 à 3 ; match nul, dimanche dernier, à Périgueux contre le C. A. P. O. de Limoges 1 ; match nul avec le C. A. Briviste II.

Un tel palmarès se passe de commentaires ; souhaitons que le beau temps se mette de la partie et nous assisterons à une débâche de jeu ouvert. — Les sportifs n'auront pas à regretter leur déplacement au Stade de l'Ilc.

Etant donnée l'importance de ces deux matches, le prix des places a été fixé : Entrée générale : 3 fr. Tribunes : 4 fr.

Les Jeunes Cadurciens

Football. — Dimanche, 1^{er} mars, les Jeunes Cadurciens (I), champions de Haute-Auvergne (Division d'honneur), se déplaceront à Agen, pour y rencontrer les Bleuettes, champions de l'Armagnac-Agenais. Cette partie comptera pour la Coupe Nationale de la F. G. S. P. F.

Le même jour, l'équipe 2^e des J. C., favorisée par le goal-average, se rendra à Aurillac pour jouer la finale du Championnat de Haute-Auvergne (Division de Promotion), contre la Sanforaine (2). Celle-ci, composée d'excellents éléments, sera pour nos jeunes cadurciens un très redoutable adversaire.

Basket-ball. — Les équipes A et B des Jeunes Cadurciens sont attendues, le 1^{er} mars à Montauban par les basketteurs de Villebourbon, auxquels elles doivent rendre cette visite. Le match aller fut une pénible victoire des Montalbanais, en janvier, par 6 à 5. Les J. C. sont bien décidés à prendre une éclatante revanche.

Frégate cadurcienne

Frégate Cadurcienne bat U. S. de Doule par 5 buts à 1.

D'après ce score le public Cadurcien pourra se rendre compte de la valeur de nos locaux et aura la certitude de voir dimanche, 1^{er} mars, un beau match d'association, au stade Desprats contre la Fraternelle des Junies.

L'équipe visiteuse est une des plus réputées du Bas-Quercy. Deux fois 1/2 finaliste depuis la fondation de la fameuse coupe du Quercy, — dont leur Président, M. Teyssède, a été un des promoteurs — et qui tient avec acharnement à maintenir dans la petite capitale de la vallée de la Masse le renom du Football-Association.

La Commission des arbitres a désigné son président, M. Espagnol, pour diriger la partie.

Nous recommandons à tous les joueurs désignés pour l'ultime rencontre de se

trouver au Stade Lucien-Desprat, à 1 h. 1/4 très précises.

A PUY-L'ÉVÈQUE

Football. — Dimanche l'équipe de Prayssac était venue à Puy-l'Évêque. La lutte fut ardente ; les joueurs furent excellents.

Puy-l'Évêque a triomphé par 5 buts à 1.

A SALVIAC

Football. — Le Club athlétique Salviacois se rencontrera dimanche, 1^{er} mars, avec la « Vedette de Montdomerc », en match de championnat, 2^e série.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI, DIMANCHE (matinée, soirée)

Les fautes d'un père

M. Delbès est désigné comme délégué pour la révision de la liste des électeurs à la Chambre d'Agriculture.

Arrondissement de Figeac

Rédification partielle de l'abattoir public. — Adjudication fixée au dimanche 29 mars 1931, à 10 heures du matin, à l'Hôtel de la Mairie :

1er lot : ouvrages de maçonnerie, 11.492 fr. 15 ; 2e lot : ouvrages de couverture et zinguerie, 24.067 fr. 40 ; 3e lot : installation de water-closets, canalisation, 1.766 fr. ; total : 37.325 fr. 55.

Calvados. — Séance du 22 février. — Présidence de M. Andrieu, maire.

La séance est ouverte à 15 h. 25. M. le Maire annonce que la vente des arbres abattus a produit 388 fr. 75 qui ont été employés à l'entretien des rues.

Le maire donne lecture de nombreuses lettres relatives à la construction d'égoûts et d'adduction d'eau.

M. l'ingénieur de Figeac engage la ville à traiter à l'amiable, moyennant 15.000 fr. pour la dégradation de la rue du Faubourg. Le Conseil approuve.

M. l'inspecteur primaire demande que la ville construise un local pour la classe enfantine qui ne saurait rester dans un couloir. Le principe de cette construction est adopté.

La séance est levée à 17 h.

Thémisettes. — Notre concitoyen, Jacques Lescure, qui fit la guerre de 1870-1871, a reçu son livret d'ancien combattant et la médaille militaire.

Conseil municipal. — Dimanche, le Conseil municipal s'est réuni. Entre autres décisions, il a accepté deux demandes d'allocation militaire pour une période de 21 jours à deux citoyens de la commune.

Arrondissement de Gourdon. — La campagne en vue des élections municipales a été caractérisée par un calme complet. Il démontre, non pas l'indifférence des citoyens, mais leur décision bien arrêtée et qui rend inutile tout effort en sens contraire.

Les Gourdonnais veulent à la tête de leur commune des hommes sérieux et préoccupés avant tout du bien public. La liste des radicaux-socialistes leur offre à cet égard toute garantie et elle correspond parfaitement à l'opinion générale des citoyens.

Nous sommes heureux d'annoncer la parution prochaine à Gourdon, d'un journal politique, « La Gauche Quercyenne », dont le Directeur politique est M. Louis-Jean Malvy, député du Lot, président de la Commission des Finances.

Nos souhaits de bienvenue à ce nouveau confrère.

Agent militaire. — M. P. Sourzat, gendarme à Gourdon, est nommé sous-agent militaire à Brive.

Fêtes de la Mi-Carême. — L'Union Musicale, toujours désireuse de distraire agréablement la population, se prépare à fêter joyeusement la Mi-Carême le dimanche 15 mars prochain.

Gramat. — Le bureau de « la Gaule gramatoise » s'est réuni lundi 23 février.

Pisciculture. — La Société de pisciculture se réunira, de nouveau, le lundi, en assemblée générale.

Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Salviac. — Nouveau chef d'équipe. — M. Cabrol, sous-chef d'équipe au P.-O. sur la ligne de Cahors à Libos, vient d'être nommé chef d'équipe à Dégagnac en remplacement de M. Calas, dont nous avons déjà annoncé la mise à la retraite.

Souillac. — Dans la nuit de lundi, vers 2 h. 1/2, la compagnie des sapeurs-pompiers de Souillac fut alertée.

St-Michel-de-Bannières. — M. Jaubertie abattait des chènes, lorsque la hache dont se servait glissa sur le tronc de l'arbre et tomba sur le pied de Pouvrier.

Accident. — M. Jaubertie abattait des chènes, lorsque la hache dont se servait glissa sur le tronc de l'arbre et tomba sur le pied de Pouvrier.

St-Michel-de-Bannières. — M. Jaubertie abattait des chènes, lorsque la hache dont se servait glissa sur le tronc de l'arbre et tomba sur le pied de Pouvrier.

St-Michel-de-Bannières. — M. Jaubertie abattait des chènes, lorsque la hache dont se servait glissa sur le tronc de l'arbre et tomba sur le pied de Pouvrier.

St-Michel-de-Bannières. — M. Jaubertie abattait des chènes, lorsque la hache dont se servait glissa sur le tronc de l'arbre et tomba sur le pied de Pouvrier.

St-Michel-de-Bannières. — M. Jaubertie abattait des chènes, lorsque la hache dont se servait glissa sur le tronc de l'arbre et tomba sur le pied de Pouvrier.

St-Michel-de-Bannières. — M. Jaubertie abattait des chènes, lorsque la hache dont se servait glissa sur le tronc de l'arbre et tomba sur le pied de Pouvrier.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Aviation. — Le « Trait-d'Union » continue de tourner son circuit Cannes-Menton. S'il peut tenir l'air pendant 15 heures, à 14 heures, il aura battu le record mondial de la distance.

Voyageur assassiné dans un express. — De Bruxelles. — Un voyageur a été assassiné dans l'express d'Ostende à Cologne. L'assassin a été arrêté. C'est un algérien nommé Moutay ben Ahmed, 21 ans.

A la Chambre. — La Chambre ce matin, a repris la discussion relative au fonctionnement du tribunal de Marseille et de la Cour d'appel d'Aix.

Les armements navals. — Après les entretiens de Rome, relatifs aux armements navals, MM. Henderson et Alexander reviendront à Paris. Ils auront, lundi, une entrevue avec MM. Briand, Dumont, Si tout va bien, les négociations aboutiront aussitôt après l'accord général.

Trostky serait malade. — De Londres. — Selon un message de Constantinople, Trostky serait gravement malade à Prinkipo.

La question des armements navals. — De Rome. — Un accord de principe sur la question de la réduction des armements navals a été réalisé, ce matin, au cours d'une conversation entre MM. Henderson, Alexander, Grandi, et l'amiral Sirianni.

CREDIT FONCIER DE FRANCE. — Souscription Publique à 1.000.000 Obligations de 1.000 fr. 4 %

JEUNES GENS. — Libérés service militaire cherchant situation, actifs, débrouillards, ayant aptitudes de vendeurs sont demandés pour visiter clientèle alimentation par maison leur assurant indemnité journalière et commission. — S'adresser Bureau du Journal.

LETRE du Commerçant moderne à son fournisseur de Toulouse. — Monsieur, Veuillez me faire parvenir par le Service rapide automobile P. Noyer, 8, place St-Georges à Toulouse et 8, rue Wilson à Cahors, tel ou tel article.

POUR PRESQUE RIEN. — Vous aurez toujours l'heure juste chez vous en confiant le remontage de vos pendules à M. FABRE, horloger de la ville, 12, rue St-James, qui vous les entretiendra dans un état de marche à l'abri de tout reproche.

L'ALIMENTATION SARDA. — (Halles de Cahors), fera la semaine du Café.

FEMME DEMANDE ENFANT A GARDER. — N'importe quel âge BIEN SOIGNE. — S'adresser chez Mme GRAVA, à Roquebillère, à 1.500 m. du Pont Valentré.

A VENDRE. — FOIN, HARNAIS à un et deux chevaux, SELLES anglaises, dame et homme.

M. BRUGALIERES, Laberrie, Catus (Lot)

LES ORGANISATIONS COMPTABLES GEORGES PARANT. — Professeur Expert-Comptable. Membre de l'Enseignement technique. Agréé près des Tribunaux.

EXPERTISES CONTROLES FISCALITE LIVRES SPECIAUX.

BUREAUX : CAHORS, 1, rue du Portail-Alban. Téli. 234. Aurillac, 18, av. de la République. Téli. 219. Rodez, 34, rue Bétaille. Téli. 281. Millau, Place de la Fraternité. Téli. 309. Sarlat, 44, Avenue Thiers, Téli. 138.

PIANOS REPARATIONS ET ACCORDS. — J. Rivière, fils. — (Ex-ouvrier et accordeur de la maison Martin, à Toulouse). — 17, rue Marchal-Foch. Atelier de réparations, 9, rue St-Pierre.

SITUATION TRES INTERESSANTE à Jeune homme très actif, présentant bien, distingué et ayant des qualités réelles de vendeur, pour offrir produits alimentaires déjà connus auprès épiciers, hôteliers, restaurants, charcutiers dans tournée déjà travaillée à fond depuis des années.

MAISON DE TISSUS. — Ancienne et importante. — demande Représentant en titre ou à la commission pour placement dans clientèle de détail tous ses articles tissus et confections.

CABINET IMMOBILIER. — 1, rue Marchal-Joffre, CAHORS. — le plus anciennement créé. — Jean DELLARD, Propriétaire.

Etude de Maître François DIDIER, Avoué à Cahors, 41, boulevard Gambetta, successeur de Maîtres HUARD, SAUTET et TALOU.

VENTE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR d'immeubles sis sur les communes de Douelle, St-Vincent et Parnac, dépendant de la succession vacante du sieur Soulayrés Jean-Baptiste.

L'adjudication aura lieu le JEUDI VINGT SIX MARS MIL NEUF CENT TRENTE ET UN, à quatorze heures, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors au Palais de Justice à Cahors devant magistrat commis.

On fait savoir à qui il appartient. — Qu'en exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil de Cahors, le cinq février 1931, enregistré.

Troisième lot : Une friche, lieu dit « Régis », cadastrée sous le numéro 984, section C, pour une contenance approximative de onze ares trente-quatre.

Une friche au lieu dit « Puy-Calvel », cadastrée sous le numéro 1003, section C, pour une contenance de 80 centiares environ.

Une friche lieu dit « Combettes », cadastrée sous les numéros 215 et 216, section D.

Une friche au lieu dit « Mader », cadastrée sous les numéros 327 et 328, section D.

Agent exclusif pour la région PHONOGRAPHE. — La Voix de son Maître.

CHAQUE MOIS TOUS LES DISQUES NOUVEAUX paraissent à Cahors le même jour qu'à Paris chez P. FRANCÈS.

36, Boulevard Gambetta 38, Audition permanente. — Vente à Crédit. — Réparations, Echanges.

ATTENTION. — La Maison François PENET, 13, rue Pégely, CAHORS.

Services de table et à café en porcelaine et en faïence, services de verre en cristal et demi-cristal, verres pour limonadier et ordinaire, Balais, saloirs, pots à graisse, tuyaux en poterie et en grès, boisseries pour cheminée, carreaux pour évier et autres articles de ménage.

A.D.A. Automobilistes ! adhérez à L'OFFICE AUTOMOBILE du Sud-Ouest. — 7.500 membres. — Demandez ses avantages. — Tarifs réduits d'assurances. — M. COUDERC-NOUAILLAC, 3, Avenue du Nord, CAHORS.

Nouveauté intéressante. — C'est un nouveau crêpe, employé seulement à Cahors chez GABRIEL, pour les ressellements ou réparations de vos chaussures de crêpe, pas plus cher que l'autre et garanti ne glissant pas. C'est pour cette matière un perfectionnement très appréciable supprimant tout danger de crêpe ordinaire.

GABRIEL, 3, rue du Marchal-Joffre, CAHORS.

Santé, Economie par la Qualité. — Mesdames, mettez sur votre table une saine Alimentation : Du bon Pain naturel. — Les nutritives Pâtes Alimentaires : « MON REVE ».

Puis Contre la Maladie dite de la CINQUANTAINE, consommez les Produits de Régime « SANA ». — Diabète : (Pain, Pâtes), massé au Gluten frais.

ChASSE PECHE COUPELLERIE. — Le plus grand choix d'articles de pêche et coutellerie se trouve chez BESSON, armurier, boulevard Gambetta, 33, Cahors.

PHONOGRAPHES J.-B. NOUYRIT. — 24, Boulevard Gambetta, CAHORS. — Audition permanente - Réparations, échanges.

Grand Choix d'Appareils et Disques Columbia, Pathé, Odeon, Salabert, etc. — Venez les écouter.

ON DEMANDE APPRENTI CHARCUTIER. — S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE DES OUVRIERES. — Chez Mlle LIAUZU, Robes et Manteaux, rue Marchal-Foch, CAHORS.

A VENDRE BONNE OCCASION MACHINE FAUCHEUSE et grand appareil pour moissonner. — MAC-CORMICK très bon état. — S'adresser au Bureau du Journal.

Cahors, le 28 février 1931. — L'avoué poursuivant, Signé : F. DIDIER.

Assistance Judiciaire, décision du 14 avril 1930. — Visé pour timbre et enregistré à Cahors le 1 mars 1931, folio case 1, à recouvrer quatorze francs quatre-vingt centimes.

Le Receveur, Signé : BONNECAZE.

Pour tous renseignements et pour enchérir, s'adresser à Maître François DIDIER, avoué poursuivant, ou à tous les autres-avoués exerçant près le tribunal civil de Cahors, dont le ministère est obligatoire pour porter les enchères.

CAHORS, Imp. COVESLANT.



La révélation
de 1931 !

BERLIET

Usines et Bureaux : VÉNISSIEUX (Rhône) Boulevard de Verdun, COURBEVOIE (Seine)
P. ALIBERT, REPRÉSENTANT, 63, Boulevard Gambetta CAHORS -- Tél. 81

ÉCONOMIES ÉCONOMIES

SAPONITE LA BONNE LESSIVE

DIRECTION GÉNÉRALE

Commencez par réduire vos dépenses de linge en le lavant à la **SAPONITE** la bonne lessive qui ne le brûle pas

Avec la **SAPONITE**, produit complet, il ne faut rien ajouter pour que votre linge soit merveilleusement blanc

La **SAPONITE** est économique à l'usage

SAPONITE la bonne lessive

N°1 - Rog Bow

700 fr. p. mois s. quitter. emploi pers. 2 sexes. Trav. fac. toute l'année. Timbre pour rép. **CAVOR** 45, Rue Lepic, PARIS.

Représentants visitant Epiceries détaillants sont recherchés par **Huilerie et Savonnerie**. Ecr. Abonné N° 374, MARSEILLE-COLBERT.

MACHINES A TRICOTER rondes et rectilignes, prix de fabrication travail assuré catal. apprent. gratuits, laine, coton, soie. Px. gros échantil. gratuits. La Laborieuse, 35, Cours Pasteur, Bordeaux.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « Journal du Lot » 15

LE VOEU DE NADIA
par Henry GRÉVILLE

— Le prince la regarda de côté ; elle était parfaitement sincère.

— Eh bien, non ! dit-il en reprenant sa longue pipe, je ne ferai pas ce beau coup-là. Je ne fonderai rien du tout, et je garderai mon argent ; il y aura peut-être, et même probablement, un jour de petits personnages qui ne seront pas fâchés de le trouver, le temps venu.

Il reprit sa demi-somnolence, et Nadia, causant à demi-voix avec son fiancé, se perdit bientôt dans d'innombrables rêves tous relatifs à leur fondation projetée.

Les barques à foin avaient disparu ; à cette heure, elles arrivaient au port dans Saint-Petersbourg.

La journée s'écoula tranquillement ; un léger accident survenu à l'hélice au moment du départ ralentissait le voyage ; mais, ainsi que l'avait dit le prince, ils avaient le courant pour

eux ; cependant, lorsqu'ils se mirent à table pour dîner, les fabriques qui avoisinaient Pétersbourg commençaient à peine à se montrer sur la rive gauche du fleuve.

— Le plus sage, dit confidentiellement le mécanicien à Korzof, qui s'inquiétait de cette lenteur, le plus sage serait de nous arrêter un instant. En une demi-heure, j'aurais remplacé la pièce défectueuse, et nous pourrions forcer la pression ; sans cela, je crains fort de ne pouvoir arriver à Péterhof que fort avant dans la nuit.

Le petit navire s'arrêta, pour mettre à effet ce prudent avis ; pendant que les amis dînaient, le dommage fut réparé, et à huit heures ils reprirent leur route, cette fois avec toute la hâte désirable.

La nuit tombait lorsqu'ils traversèrent Pétersbourg ; ils avaient allumé leurs fanaux et naviguaient avec prudence, pour éviter les collisions avec les bateaux-mouches, dont l'équipage n'est pas toujours sobre quand vient le soir ; tout à coup, Nadia, qui regardait à l'arrière, s'écria :

— Voyez ! qu'est-ce que c'est que cela ?

Une masse de fumée énorme s'élevait dans la direction du couvent de Smolna, qu'ils avaient dépassé depuis un instant, et presque en même temps le ciel s'éclaira d'une lueur intense, qui retomba aussitôt pour disparaître plus brillante et plus sinistre.

— Un incendie ! Allons voir, dit Roubine.

Dans tous les pays du monde un incendie provoque la curiosité, mais nulle part, croyons-nous, autant qu'en Russie, où, bien que le cas ne soit pas rare, — grâce à l'abondance des constructions en bois, essentiellement inflammables, — au cri : *Pajar* (incendie) ! chacun quitte son ouvrage ou son occupation et court au lieu du sinistre. La curiosité est la même chez les classes les plus élevées de la société et chez les plus infimes ; dans la foule qui se presse devant les bâtiments enflammés, on trouverait autant de grands seigneurs et même de grandes dames que de paysans. Pour voir un bel incendie, on fait volontiers atteler sa voiture ou son traîneau.

— Allons ! répondit Korzof, qui donna ordre au mécanicien de retourner en arrière.

La lueur augmentait à chaque seconde ; mais les voyageurs n'en pouvaient voir le foyer, caché par un promontoire très avancé du fleuve qui décrivait à cet endroit un angle presque aigu. Les bateaux-mouches, les *gates* des bateliers, et un canot à vapeur de l'Etat, tous d'accident, se dirigeaient en hâte vers le point incendié ; on entendait sur les quais et dans les rues le tapage assourdissant des pompes traînées sur le pavé par leurs attelages innombrables, et le roulement continu d'innombrables véhicules, lancés au galop vers ce lieu encore inconnu. De grandes gerbes d'étincelles montaient dans le ciel comme des pièces d'artifi-

« Un peu plus aigüé, un peu plus tenace et un peu plus fréquente que les autres années. »

C'est dans ces termes qu'un médecin connu résume ses observations sur la grippe qui, cet hiver, fit encore tant de victimes.

Beaucoup de personnes, en effet, furent atteintes de cette affection perle qui, à la faveur du froid et surtout de l'humidité, se développe parfois dangereusement.

Or nous avons traversé une période particulièrement humide. C'est pourquoi il y a eu tant de grippés, dont beaucoup sont encore affaiblis et souffrent toujours de maux de tête, accusés des poussées de fièvre et n'ont encore retrouvé ni leur sommeil, ni leur appétit.

A tous ces grippés imparfaitement rétablis, la cure des Pilules Pink s'impose pour reconstituer les forces, dissiper l'atonie de l'estomac, relever l'appétit, stimuler les fonctions digestives, pour restituer au sang appauvri ses propriétés nutritives et vivifiantes, et retremper le système nerveux.

Il est, d'ailleurs, pour tous ceux qui ont été éprouvés par la mauvaise saison, particulièrement opportuniste, à cette époque de l'année, de prendre des Pilules Pink, incomparable rénovateur des organismes débilités et l'un des remèdes les plus appréciés contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, les maux de tête, l'irrégularité des époques.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 3 francs la boîte, 45 francs les 6 boîtes plus 0.50 de timbre-taxe par boîte.

VENTE DIRECTE DU FABRICANT

ROUTIERE 250, COURSE 290.

LIVRES COMPLETMENT EQUIPES ET GARANTIES 5 ANS

MACHINES A COUDRE 700, PHOTOGRAPHES 250, MACHINES A LAVER 210, VOITURES D'ENFANTS 160, FUSILS HAMMERLESS 240.

FABRIQUE SUPERIEURE GARANTIE CATALONNE FRANCO SUR DEMANDE

MANUFACTURE DES CYCLES BALLIS 12 RUE DU ONZE-NOVEMBRE S^t-ETIENNE

Bibliographie

LES ANNALES

Le « 1900 » de Paul Morand commence à paraître dans les *Annales*. Cette publication si attendue est promise au plus grand succès. Car nul plus que Paul Morand n'était désigné pour faire revivre cette époque si curieuse, à la fois proche de nous et dé-

jà si effacée dans le passé. On suit l'auteur, amusé, séduit, conquis et les illustrations qui accompagnent son texte, choisies avec art, sont du plus haut intérêt. Dans le même numéro du 15 février, le début d'une étonnante série d'articles : *Sous la mer* Troppic par William Beche, où l'on

voit, décrites par un poète, les fantasmagories sous-marines ; une passionnante étude de Paul Painlevé : *Que sera demain ?* et les signatures de Henry Bidou, Yvonne Sarcey, Benjamin Crémieux, Gérard Bauër, Gil Robin, André Billy. Le n°, en vente partout : 3 francs.

La Phosphode Garnal

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE

Remplace agréablement et avantageusement L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 5^e édition, page 138, M. le Docteur MARTINET affirme que « les iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de choix du lymphatisme et de la scrofule ».

ACTIONS ET INDICATIONS de la PHOSPHODE GARNAL

Spécifique du lymphatisme par son iode — Astringent Tonique par son tannin Reminéralisant par son phosphate de chaux

La PHOSPHODE GARNAL est indiquée

1° dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, scrofule, adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations adénoïdes ;

2° dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états pré-tuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire ;

3° dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme, arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tuberculeuses, hypophosphies, etc., etc., etc.

Mode d'emploi :

se cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : 14 francs

Laboratoire de la PHOSPHODE GARNAL
CAHORS — 97, boul. Gambetta — CAHORS

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins

ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

ce, indiquant que l'endroit était tout proche.

— Qu'est-ce qui peut bien brûler comme cela ? dit Nadia, le cœur indéciblement serré.

— Le marché au foie, je pense, répondit Korzof.

— Si ce n'est qu'une perte d'argent, commençait Roubine.

Il s'arrêta, muet de surprise ; deux barques accouplées apparaissaient au tournant du fleuve, embrassées du bord jusqu'au falte ; elles s'avancèrent majestueusement, comme un gigantesque brûlot, flambant dans l'air tranquille. Après celles-là, deux autres, puis deux autres encore. Le feu ayant rompu leurs amarres, elles descendaient paisiblement le fleuve, à la dérive, éclairant d'une lueur splendide et lugubre les maisons et les monuments. C'était très calme et c'était horrible.

Un cri d'épouvante retentit partout, sur le fleuve et sur les rives :

— Les ponts !

Le premier pont qui barrait le passage à ces brûlots d'un nouveau genre était le grand pont Liténe, remplacé depuis par un monument de pierre, mais qui, destiné à recevoir le premier choc des glaces venant du lac Ladoga à l'époque du dégel, n'était alors composé que d'un grand nombre de barques pontées reliées entre elles par un solide tablier de bois. Ce système permettait de replier le pont le long des rives lors du passage redoutable des glaces. Trois grands

ponts de cette espèce traversaient la Néva sur son parcours dans la ville, et une quantité considérable d'autres, moins importants comme dimension, facilitaient le passage sur les divers bras qu'elle forme à son embouchure, reliant les îles entre elles, sur un espace de plusieurs kilomètres. Si le premier pont s'embranchait au contact des barques incandescentes, les débris enflammés, descendant le fleuve, allaient porter l'incendie sur toutes les rives, où s'amassaient d'innombrables navires de tout tonnage ; c'était une ruine incalculable.

Le petit canot de l'Etat, dirigé par un marin habile, avait déjà saisi la chaîne de remorque du premier pont ; les câbles des ancrs, coupés par des haches d'abordage, avaient coulé à fond, et lentement, avec une précision extrême, comme si rien n'eût pressé, le pont se repliant le long du bord, laissa la voie libre au premier brûlot qui passa tranquillement ; on eût dit qu'il attendait cet hommage.

— Voilà un fier luron que ce pilote ! s'écria Roubine, en admirant le succès de la manœuvre. A l'autre pont, mes enfants ; nous n'avons pas le temps de nous amuser.

Le yacht fila à toute vapeur vers le pont Troitzky, où des hommes zélés coupaient déjà les câbles, en attendant un bout de chaîne, et le pont gigantesque, qui compte un kilomètre de long, alla également se ranger contre la rive. Un bateau-mouche, re-

quis pour la circonstance, accomplit le même office pour le pont du Palais, et la Néva fut libre. Toutes les barques, tous les bâtiments qui n'étaient pas nécessaires au service de la police fluviale avaient disparu et s'étaient cachés dans les recoins les plus inaccessibles.

Il était temps. La flottille embrasée tout entière descendait le noble fleuve avec la majesté d'une puissance qui se sait invincible. Rien de plus étrange que de voir à la surface de l'eau le feu faire rage, en emportant des tourbillons d'étincelles et de fumée. Dans l'air tranquille, sous le ciel bleu, cette apparition avait quelque chose de fantastique. La foule, groupée sur les quais, apparaissait comme en plein jour aux spectateurs de la rivière ; les faces humaines, portant toutes la même expression d'intérêt, d'admiration et d'horreur, se distinguaient avec une netteté étonnante.

Nadia, appuyée sur le bastingage du yacht, ne pouvait détacher ses yeux de ce spectacle. Roubine et Korzof donnaient sans cesse des ordres afin de se maintenir au milieu du courant, tout en évitant les approches des brûlots.

— Aux gaffes ! cria quelqu'un dans un porte-voix.

(A suivre)